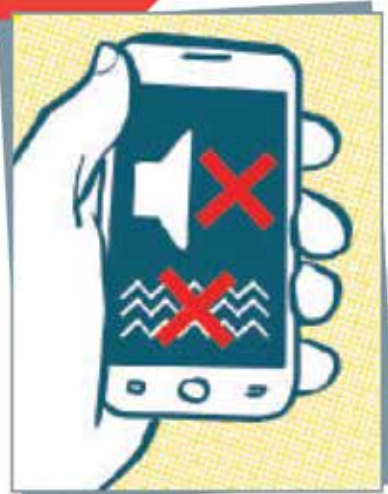




Vigilance attentats : les bons réflexes

Guide à destination
des chefs d'établissement,
des inspecteurs de l'éducation
nationale et des directeurs d'école



La société française doit se préparer à se protéger face à la menace terroriste. Ce guide de bonnes pratiques, à destination de la communauté éducative, présente les comportements individuels et collectifs à adopter en cas d'attaque.

Une bonne organisation préalable des écoles, collèges et lycées, de même qu'une réaction adaptée de l'ensemble du personnel, peuvent permettre de mieux se protéger et de sauver des vies.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- **Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs :**
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95837
- **Mesures de sécurité dans les écoles et établissements scolaires après les attentats du 13 novembre 2015 :**
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95835
- **Protection des espaces scolaires :**
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=96969

MÉTHODOLOGIE DU DIRECTEUR D'ÉCOLE OU DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Développer les relations avec les partenaires extérieurs

► **Collectivités territoriales**

Associer les collectivités pour coordonner la vigilance sur le temps scolaire et le temps périscolaire dans le 1^{er} degré et identifier les éventuels travaux de sécurisation à effectuer.

► **Interlocuteurs académiques et départementaux « sécurité »**

Pour bénéficier d'un accompagnement, contacter ses interlocuteurs de la police et de la gendarmerie, les corps d'inspection, les équipes mobiles de sécurité de l'éducation nationale...

► **Forces de sécurité intérieure**

Renforcer la surveillance de la voie publique et des abords des établissements en cohérence avec les flux de l'établissement (entrée et sortie des élèves, ramassage scolaire, déplacement vers le lieu de restauration, déplacement vers les plateaux sportifs).

► **Parents**

Informar les parents sur les mesures de sécurité mises en place et sur la tenue éventuelle d'exercices.

Analyser la menace dans son environnement

- Envisager/scénariser les attaques externes et internes en lien avec les interlocuteurs départementaux et académiques « sécurité » : identifier les accès possibles des agresseurs, leurs cheminements, leurs moyens d'action possibles.
- En déduire les vulnérabilités de l'établissement en s'appuyant sur le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) ou le diagnostic sécurité pour les établissements du second degré.

Préparer son établissement aux bons réflexes nécessite une organisation globale.

Mettre en place des moyens d'alerte spécifiques

L'alerte doit permettre de prévenir, au plus vite, l'ensemble de l'établissement de l'attaque.

- ▶ Avoir un système centralisé : alerte sonore spécifique distincte de l'alarme incendie, sonnerie de fin de cours modifiée ou codifiée, message par haut-parleur.
- ▶ Avoir un système décentralisé pour permettre, notamment dans les établissements de taille importante, au personnel de donner l'alerte.

Sensibiliser le personnel de l'établissement

- ▶ Favoriser la connaissance de la configuration du site : identifier les cheminements, issues de secours, obstacles éventuels, tout ce qui peut offrir une protection, etc.
- ▶ Se préparer :
 - rappeler les procédures et le rôle de chacun ;
 - tester la chaîne d'alerte interne et externe ;
 - réaliser des exercices simples de mise en situation ;
 - réaliser des exercices complets intégrant éventuellement les différents partenaires ;
 - exploiter systématiquement les retours d'expérience.



Les exercices doivent être réguliers et progressifs.

COMMENT SE PRÉPARER ?

Bien connaître son environnement quotidien

- Connaître la configuration de son établissement : agencement des bâtiments, aménagement des espaces, cheminements et issues de secours.
- Savoir auprès de qui signaler les comportements et situations inhabituels.
- Connaître les moyens d'alerte propres à l'établissement.
- Identifier les lieux de confinement et où se cacher éventuellement.
- Identifier le mobilier utile pour se barricader et se protéger (tables, armoires, etc.).
- Connaître son environnement extérieur : emprise du site, voisinage.

L'information et la sensibilisation de la communauté éducative sont faites par le chef d'établissement ou par le directeur d'école.



S'informer et s'exercer sont les clés d'une bonne préparation.

Développer sa vigilance

- ▶ Identifier les acteurs de l'établissement pour mieux repérer d'éventuels inconnus.
- ▶ Détecter et signaler les comportements et les situations inhabituels :
 - sac abandonné, colis suspect ;
 - véhicule suspect (stationnement prolongé, comportement des occupants, moteur tournant) ;
 - attitude laissant supposer un repérage (allées et venues, observation prolongée, etc.) ;
 - sous-traitants, livreurs en dehors de leurs zones et horaires d'intervention.
- ▶ Faire remonter, suivant la procédure établie, toutes situations particulières (menaces verbales, tags menaçants, appels anonymes, etc.).
- ▶ Être à l'écoute des élèves qui peuvent évoquer des informations perçues notamment sur les réseaux sociaux.
- ▶ Signaler tout changement de comportement chez un élève (signes de radicalisation).

Acquérir et transmettre les réflexes adaptés

- ▶ Participer aux exercices dédiés à la réaction aux attaques terroristes.
- ▶ Accompagner les élèves dans l'acquisition des bons réflexes à adopter en cas d'alerte.
- ▶ Impliquer les élèves dans la démarche de vigilance collective.
- ▶ Se former aux premiers secours.

COMMENT RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE IMMÉDIATE?

S'échapper

► **Condition 1**

- Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.

► **Condition 2**

- Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les élèves.

► **Dans tous les cas :**

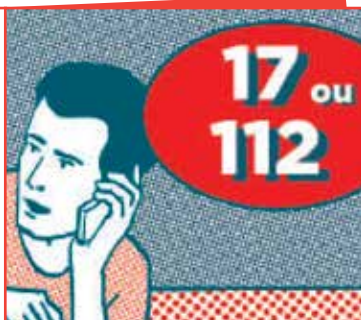
- Rester calme.
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.
- Demander le silence absolu.

Les informations à retenir pour alerter

Où ? Localisation

Quoi ? Nombre de victimes,
nature de l'attaque, armes

Qui ? Nombre d'assaillants
et intentions



Dans la mesure où vous ne pouvez pas vous échapper en totale sécurité avec vos élèves, enfermez-vous, barricadez-vous, cachez-vous.

S'enfermer

► **Situation 1 : les élèves sont dans les classes**

- Rester dans la classe.
- Verrouiller la porte.

► **Situation 2 : les élèves ne sont pas dans les classes**

- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

► **Dans tous les cas :**

- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
- Éteindre les lumières.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre.



COMMENT RÉAGIR ?

Alerter

- ▶ Déclencher l'alerte spécifique « attaque terroriste » prévue par l'établissement et non pas l'alarme incendie.
- ▶ Prévenir les forces de sécurité **17 ou 112** en essayant de donner les informations essentielles (où ? quoi ? qui ?).



N' imaginez pas qu'un autre a forcément déjà donné l'alerte.



Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours

- ▶ N'évacuer les lieux que sur instruction des forces de l'ordre.
- ▶ Laisser toutes les affaires sur place.
- ▶ Évacuer calmement les mains levées et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect.
- ▶ Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent.



Brochure réalisée
en partenariat
avec le ministère de
l'Éducation nationale,
de l'Enseignement
supérieur et de la
Recherche et le
ministère de l'Intérieur

